

# Dossier de presse

## IMPLANTATION D'UN SKATE PARK AU STADE HELITAS

**Avenue Albert Sorel**



Conception Sports des Villes

**Mercredi 3 octobre 2007**

## **Un Skate-Park très attendu**

### Un engouement pour la glisse urbaine

Les amateurs et passionnés caennais de glisse urbaine ont désormais un espace réservé pour s'adonner à la pratique du roller, skateboard et BMX. Jusqu'à présent, aucun équipement spécifique ne leur était réservé les obligeant à évoluer de façon insouciante dans les différents quartiers entraînant parfois des dégradations sur le mobilier urbain ou engendrant des incidents plus ou moins graves.

Afin d'assurer la sécurité des amateurs de glisse urbaine et de répondre à leurs attentes, la Mairie de Caen a engagé une réflexion sur l'opportunité de se doter d'une structure appropriée à la pratique en extérieur de ces sports.

### Une concertation menée entre la Ville et les futurs usagers...

Trois réunions de concertation ont eu lieu à l'hôtel de Ville le 29 novembre 2006, le 14 mars 2007 et 16 mai 2007 afin d'entendre les besoins des futurs usagers, et d'étudier la faisabilité des propositions formulées. Au cours des travaux, des "mises au point" ont directement eu lieu sur le site. Lors d'une de ces réunions il a également été question de l'aménagement de l'Esplanade des Arts dont le mobilier a été "ajusté" à la pratique de la glisse urbaine.

Pour élaborer ce projet la Ville s'est aussi attaché la collaboration de la société *Sports des Villes* et de son Expert Conseil en pratiques sportives urbaines, Julien Bouvbier. Ce dernier a formulé des conseils sur la qualité de surface, des modules et de leur dessin ainsi que de leur disposition.

### ...et un projet porté par le Maire de Caen

Après concertation avec les représentants des usagers et pour répondre aux besoins et spécificités propres aux différents pratiquants de roller, skate et BMX, Brigitte Le Brethon a décidé d'implanter un Skate-Park en centre-ville.

La localisation d'un équipement de glisse est fondamentale. Situé sur l'ancien terrain de tennis implanté dans l'enceinte sportive du stade Héлитas, cet espace présente le double avantage d'être en cœur de ville et facilement accessible. D'autre part et étant donné la place disponible, ce site peut permettre d'envisager des extensions notamment pour les débutants.

## 1000 m<sup>2</sup> dédiés à la glisse urbaine

Des modules adaptés aux trois disciplines

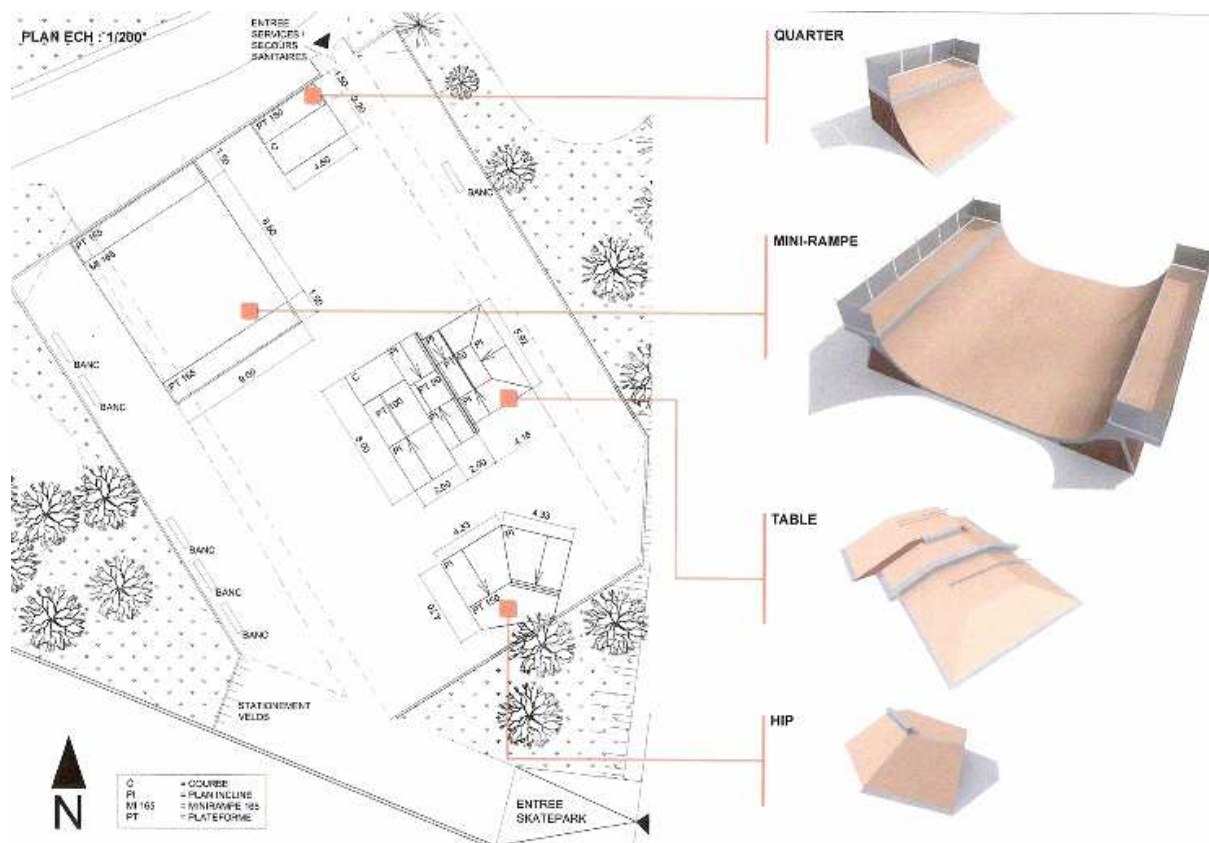
La concertation a permis d'identifier les besoins propres aux différentes disciplines que sont le roller, le skate et le BMX et de définir les modules à installer.

Sur un terrain transformé en surface de roulement béton, les quatre principaux modules sont fixés :

- une mini rampe, soit deux courbes opposées reliées par une surface de roulement horizontale,
- une table avec funbox, ledge et avec une partie en pyramide, comprenant au total six plans inclinés, une courbe et des barres de glisse,
- HIP composé de deux plans inclinés d'angle,
- une courbe ou quarter équipée d'une plateforme.

Sur ce plateau d'évolution, deux petits modules supplémentaires ont été ajoutés en cours de chantier, à la demande des futurs usagers. Il s'agit d'un CURB (ou LEDGE) et d'une barre de glisse (ou barre de slide).

Tout en étant protégé par un grillage, le site reste ouvert aux regards afin qu'un maximum de spectateurs puisse encourager les prouesses et profiter de ces pratiques de glisse urbaine spectaculaires.



## Le Skate- Park en chiffres

### Les horaires d'ouverture

Le site est accessible gratuitement, tous les jours de 10h à 22h, à tous les pratiquants de glisse urbaine. Pour un meilleur confort et une plus grande sécurité des usagers, un système d'éclairage du site a été installé à la demande du Maire.

### Le calendrier

Pour réaliser ces 1000 m<sup>2</sup> dédiés à la glisse urbaine, il aura fallu quatre mois de travaux entre juin et septembre 2007.

### Le coût et le financement

Les travaux de construction de la surface de roulement et la pose des modules spécialisés s'élèvent à 150 000 € TTC.

L'équipement du site d'un système d'éclairage et d'une caméra type "webcam" avec visualisation sur le site internet de la Ville a porté le projet à 190 000 € TTC.

Brigitte Le Brethon a obtenu une somme de 40 000€ au titre de sa réserve parlementaire pour accompagner ce projet.

La part de la Ville de Caen s'élève à 150 000€.

